

Résultats du Pouls d'apprentissage d'avril 2021

Other Publication

Author(s):

[Bolli, Thomas](#) ; [Caves, Katherine Marie](#) ; [Pusterla, Filippo](#) ; [Rageth, Ladina](#) ; [Renold, Ursula](#) ; Sritharan, Aranya;
Trachsel Díaz-Tejeiro, Sandra

Publication date:

2021-05-06

Permanent link:

<https://doi.org/10.3929/ethz-b-000483834>

Rights / license:

[In Copyright - Non-Commercial Use Permitted](#)

Originally published in:

Pouls des places d'apprentissage – Fiche d'information



Pouls des places d'apprentissage – Fiche d'information

Résultats du «Pouls des places d'apprentissage» d'avril 2021

Le 6 mai 2021

Équipe de chercheurs

Thomas Bolli, Katherine M. Caves, Filippo Pusterla, Ladina Rageth, Ursula Renold, Aranya Sritharan, Sandra Trachsel Díaz-Tejero

Chaire de systèmes éducatifs, ETH Zurich

Partenaires de recherche

Urs Casty
Domenica Mauch

Yousty.ch Professional.ch

Le «Pouls des places d'apprentissage» relève chaque mois depuis avril 2020 les conséquences de la pandémie de Covid-19 sur la formation professionnelle de base en Suisse. Le premier relevé reflétait la situation pendant le confinement, qui a été assoupli progressivement au cours des mois suivants. Si les mois d'été ont été relativement calmes, avec un nombre de cas réduit et des mesures assouplies, la deuxième vague de la pandémie s'est annoncée en septembre. En octobre, les cas de contamination ont connu une hausse importante, ce qui a entraîné un nouveau renforcement des mesures (y compris recommandation de travailler à domicile). D'autres renforcements ont été décidés au cours des mois suivants, les restaurants, bars, lieux culturels, de loisirs et sportifs étant à nouveau contraints de fermer leurs portes. L'enseignement dans les écoles professionnelles s'est poursuivi avec l'application des règles d'hygiène et de comportement, et seuls quelques cantons sont passés temporairement aux cours à distance.

En janvier, un confinement partiel a été décidé pour l'ensemble du pays. A la fermeture des commerces non essentiels est venue s'ajouter l'obligation de travailler à domicile. Les écoles, hôtels et offres de services

ont été autorisés à rester ouverts. Un premier assouplissement a été réalisé le 1^{er} mars avec la réouverture de tous les magasins. Le 19 avril, d'autres mesures ont été prises en ce sens: restaurants et bars à l'extérieur, réouverture des lieux de loisirs et culturels ainsi que des installations sportives, autorisation d'organiser certaines manifestations et de rétablir l'enseignement présentiel dans les hautes écoles.

Cette fiche donne une vue d'ensemble des effets de la pandémie de Covid-19 sur les entreprises formatrices et les apprentis en **avril 2021**. Trois groupes de jeunes sont pris en considération: les futurs apprentis, les apprentis actuels et ceux qui se trouvent en dernière année d'apprentissage. Les résultats sont comparés à ceux des sondages précédents, groupés en phases temporelles: confinement (avril 2020), assouplissements (mai-juin), mesures limitées (juillet-octobre), novembre-décembre (mesures renforcées), janvier-février 2021 (confinement partiel) et mars. Pour la première fois, une comparaison annuelle peut être établie. Tous les résultats sont pondérés, de sorte qu'ils sont représentatifs des entreprises formatrices et des apprentis en Suisse.

«Pouls des places d'apprentissage» en avril 2021: les grandes lignes

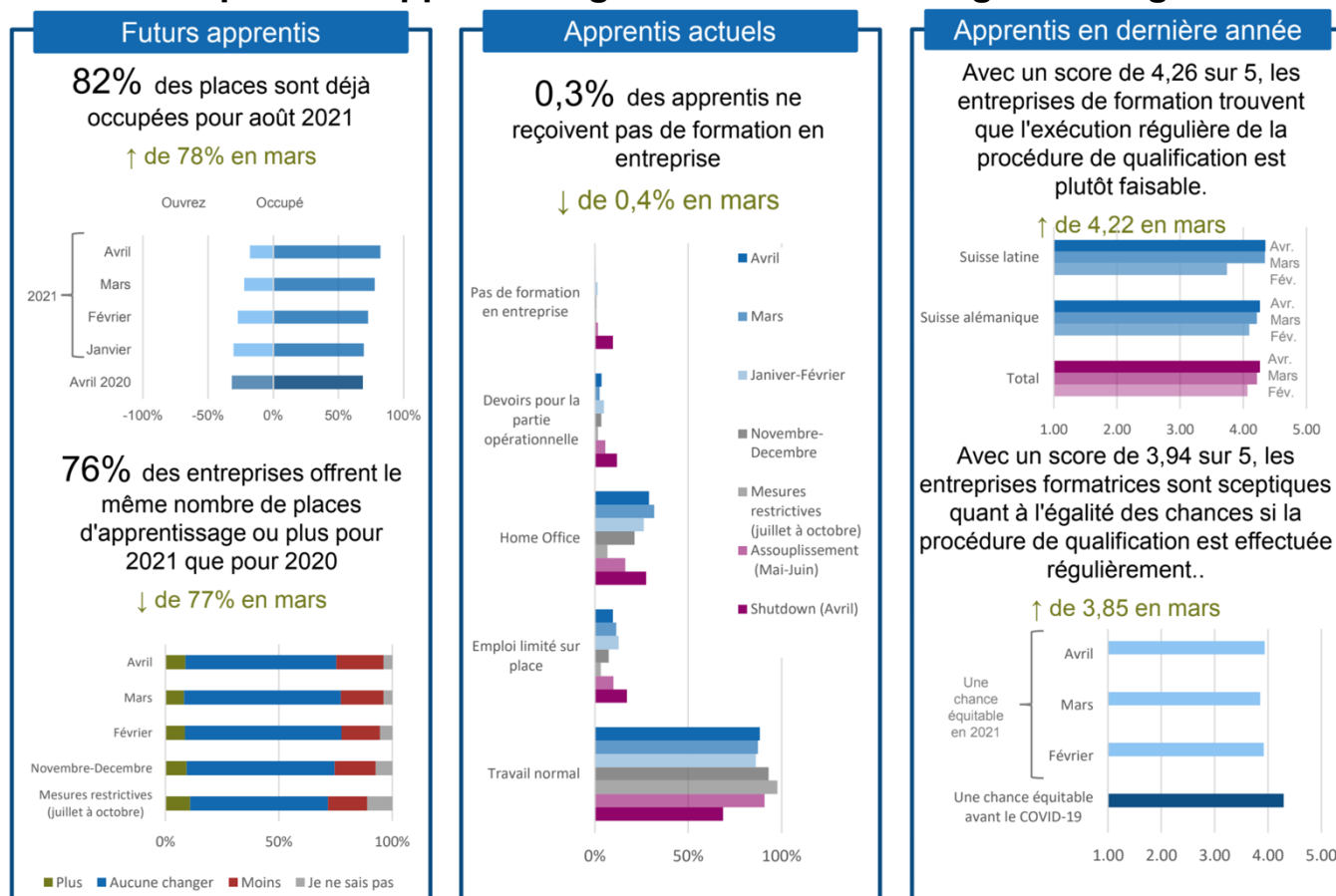


Figure 1: les grandes lignes du «Pouls des places d'apprentissage» en avril 2021.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d'apprentissage» réalisés entre avril 2020 et avril 2021. Le tableau de gauche montre les résultats principaux pour les futurs apprentis 2021, celui du milieu ceux qui concernent les apprentis actuels (qui ne terminent pas cette année) et le tableau de droite les résultats des apprentis de dernière année.

En Suisse alémanique, les **futurs apprentis (groupe 1)** entament la procédure de candidature une année avant le début de leur formation. En Suisse romande, ce processus ne commence qu'au printemps. En avril, 76% (77% en mars, 79% en fév.¹, 74% en nov.-déc., 72% en août-oct.) des entreprises interrogées indiquent qu'elles proposent autant ou même plus de places d'apprentissage pour 2021 que l'année précédente. Les deux parts – c'est-à-dire tant la part de celles qui proposent davantage de places d'apprentissage (9%; 8% en janv., 10% en fév., 9% en nov.-déc., 11% en août-oct.), que celles qui en proposent autant (67%; 69% en mars; 69% en fév.; 65% en nov.-déc., 61% en août-oct.) – sont pratiquement restées constantes. En revanche, la part des entreprises qui proposeront moins de places d'apprentissage a très légèrement augmenté (à 21%; 19% en mars, 17% en fév., 18% en nov.-déc., 17% en août-oct.), tandis que 4% des entreprises (autant qu'en mars, 5% en fév., 7% en nov.-déc., 11% en août-oct.) ignorent encore ce qu'elles feront.

Depuis janvier, le «Pouls des places d'apprentissage» relève la

part des places d'apprentissage encore vacantes ou déjà occupées pour le début des formations en 2021. Selon les entreprises interrogées, 82% (78% en mars, 73% en fév.², 69% en janv.) des places d'apprentissage proposées pour l'année 2021 étaient déjà occupées en avril, tandis que 18% (22% en mars, 27% en fév., 31% en janv.) étaient encore vacantes. La part des places d'apprentissage occupées a donc continuellement augmenté depuis janvier. Une comparaison avec la situation il y a une année montre que le marché des places d'apprentissage est mieux préparé à la situation sanitaire cette année: en avril 2020, les entreprises formatrices indiquaient que seules 68% des places d'apprentissage étaient occupées; 32% des places étaient alors encore vacantes. Ces chiffres ne tiennent cependant pas compte du nombre de places d'apprentissage proposées au moment du sondage d'avril 2021 et ce chiffre pourrait être inférieur à celui du mois d'avril 2020.

Près de la moitié des entreprises utilise la publicité en ligne pour trouver les apprentis qui leur manquent encore (46%),

possibles.

¹ Cette question n'a pas été posée dans le sondage de janvier.

² En raison de la pondération et d'autres épurations des données, de légers écarts par rapport aux résultats publiés dans les précédentes fiches d'information sont

une part nettement plus importante qu'en avril 2020 (12%). Les stages avec mesures de protection et les entretiens d'embauche normaux (58% et 63%) ont également été plus nombreux qu'il y a une année (28% et 23%). La part des entreprises formatrices ayant proposé des stages virtuels ou en ligne est relativement faible (4% en avril 2021, 2% en avril 2020), alors qu'il y a une année, un nombre plus important d'entreprises a effectué les entretiens d'embauche en ligne (15% en avril 2021, 34% en avril 2020).

Les apprentis en cours de formation (groupe 2) sont toujours fortement touchés par la pandémie, une année après le début de celle-ci. Ainsi, en avril 2021, 88% des apprentis (87% en mars, 86% en janv.-fév., 93% en nov.-déc., 98% en juillet-oct., 91% en mai-juin, 69% en avril) travaillaient en appliquant les mesures de protection de l'OFSP (en particulier les règles de distanciation et d'hygiène). 10% (12% mars, 13% en janv.-fév., 7% en nov.-déc., 3% en juillet-oct., 10% en mai-juin, 17% en avril) des apprentis ont occupé leur poste de travail de manière limitée et 29% (32% en mars, 26% en janv.-fév., 21% en nov.-déc., 6% en juillet-oct., 16% en mai-juin, 27% en avril) étaient, du moins en partie, en télétravail. 4% (3% en mars, 5% en janv.-fév., 3% en nov.-déc., 2% en juillet-oct., 6% en mai-juin, 12% en avril) des apprentis ont reçu des devoirs pour la partie pratique de la formation en entreprise, et 0,3% (0,4% en mars, 1% en janv.-fév., 0,7% en nov.-déc., 1% en juillet-oct., 2% en mai-juin, 10% en avril) n'ont pas bénéficié de formation en entreprise.³

La situation de travail des apprentis s'est ainsi notablement améliorée par rapport au mois d'avril 2020, mais elle n'a pratiquement pas évolué au cours du mois écoulé. Les parts des

apprentis travaillant normalement avec les mesures de protection de l'OFSP et recevant des devoirs à domicile a augmenté de façon minime, tandis que celle des apprentis travaillant de manière limitée sur place et en télétravail a quelque peu reculé. La catégorie professionnelle «Restauration, hôtellerie» reste très touchée, tandis que les apprentis dans la vente et les achats ont à nouveau pu davantage suivre leur formation en entreprise sur le lieu de travail grâce aux assouplissements intervenus en mars. Les catégories «Informatique» et «Economie, administration, tourisme» restent en tête de classement de la part d'apprentis en télétravail.

Les apprentis en dernière année (groupe 3) vont terminer leur apprentissage en été 2021 et sont sur le point de débiter leur procédure de qualification (examens finaux). Dans la mesure du possible, les procédures de qualification de cette année doivent être réalisées de manière habituelle. Les entreprises interrogées sont d'avis, en avril, que cela est tout à fait possible (valeur de 4,26 sur une échelle de 1 «définitivement pas» à 5 «définitivement oui»; 4,22 en mars, 4,07 en fév.). Les entreprises de Suisse alémanique (4,26; 4,21 en mars, 4,10 en fév.) sont un peu moins optimistes que celles de Suisse latine (4,35; 4,34 en mars, 3,74 en fév.) et ces évaluations n'ont pratiquement pas changé depuis mars. Les entreprises interrogées sont également d'avis que l'égalité des chances en cas de tenue régulière des examens cette année est moins certaine (valeur de 3,94 sur une échelle de 1 «définitivement pas» à 5 «définitivement oui»; 3,85 en mars, 3,92 en fév.) qu'avant la pandémie (4,29), même si un certain optimisme se dessine par rapport au mois précédent.

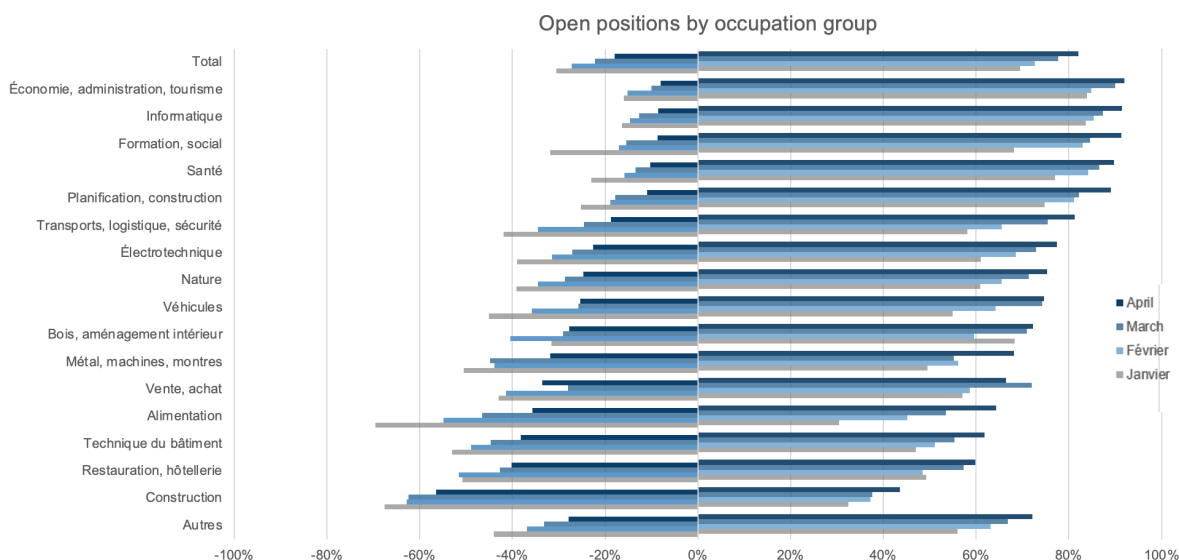


Figure 2: places d'apprentissage à occuper et occupées par catégories professionnelles.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées du sondage du «Pouls des places d'apprentissage» d'avril 2021. Le côté gauche du graphique montre, dans l'ensemble et pour chaque catégorie professionnelle, quelle est la part des places d'apprentissage encore vacantes, le côté droit celle des places déjà occupées. Les champs professionnels avec moins de 50 entreprises sont regroupés sous «Autres».

³ Ces parts ne s'additionnent pas à 100%, étant donné que diverses mesures peuvent les influencer en même temps et que tous les ap-

prentis d'une entreprise ne suivent pas forcément leur formation pratique de la même manière. En d'autres termes, les entreprises pouvaient choisir plusieurs réponses possibles.

Résultats détaillés

Apprentis débutant leur apprentissage en 2021 (groupe 1)

En avril, 76% (77% en mars, 79% en fév., 74% en nov.-déc., 72% en août-oct.) des entreprises interrogées indiquent qu'elles proposent autant ou même plus de places d'apprentissage pour 2021 que l'année précédente. La part des entreprises qui proposeront moins de places d'apprentissage (à 21%; 19% en mars, 17% en fév., 18% en nov.-déc., 17% en août-oct.) a très légèrement augmenté. Enfin, 4% (autant qu'en mars., 5% en février, 7% en nov.-déc., 11% en août-oct.) des entreprises ne savent toujours pas combien de places d'apprentissage elles proposeront en été.

En avril, 5,5% des entreprises (4,5% en mars, 5,2% en février) indiquent qu'elles vont proposer davantage de places d'apprentissage pour les jeunes qui ne trouveraient autrement pas de formation en raison du Covid-19 (p. ex. pour cause de fermetures d'entreprises). En moyenne, ces entreprises proposent 1,39 (1,60 en mars, 1,46 en février) places d'apprentissage supplémentaires pour cette raison. La solidarité réelle est ainsi moindre que le potentiel identifié il y a une année, lorsque 21,7% des entreprises étaient disposées à proposer davantage de places d'apprentissage. Cette situation est probablement due au fait que le marché des places d'apprentissage a bien fonctionné en 2020 et qu'une situation similaire est attendue pour 2021.

Selon les entreprises interrogées en avril, 82% (78% en mars, 73% en fév., 69% en janv.) des places d'apprentissage proposées pour l'été 2021 ont déjà trouvé preneur, tandis que 18%

(22% en mars, 28% en fév., 31% en janv.) sont encore libres. Une part plus élevée est déjà occupée en Suisse alémanique (84%; 79% en mars, 74% en fév., 71% en janv.) qu'en Suisse romande⁴ (59%; 58% en mars, 60% en fév. et janv.). On notera toutefois que le processus de recrutement ne commence pas au même moment partout et que les places d'apprentissage qui ne se trouvent pas encore sur le marché ne sont pas considérées.

La figure 2 montre que la part des places d'apprentissage vacantes et occupées varie d'une catégorie professionnelle à l'autre. La part la plus élevée de places d'apprentissage se trouve dans les catégories «Economie, administration, tourisme» (92%), «Informatique» (91%), «Formation, social» (91%), «Santé» (90%) et «Planification, construction» (89%). C'est dans la «Construction» (44%) que le nombre de places d'apprentissage déjà occupées est le plus faible. Néanmoins, on dénote une évolution positive comparé au mois précédent. Dans la catégorie «Restauration, hôtellerie» (60%) fortement touchée par la pandémie, le nombre de places occupées est relativement faible.

Les entreprises considèrent en outre que le recrutement d'apprentis adéquats pour 2021 est un peu plus difficile qu'au cours des années avant le Covid-19 (-0,40 sur une échelle de -2 «beaucoup plus difficile» à +2 «beaucoup plus simple») et cette perception s'est renforcée par rapport au mois précédent (-0,27 en mars). Il apparaît aussi que ces difficultés touchent davantage la Suisse alémanique (-0,40) que la Suisse romande (-0,31).

	Apprentis dans l'entreprise		Apprentis à domicile		
	Travail normal	Emploi limité sur place	Home Office	Devoirs pour la partie opérationnelle	Pas de formation en entreprise
	88%	10%	29%	4%	0.3%
Construction	99%	0%	1%	1%	1%
Formation, social	100%	4%	1%	3%	0%
Électrotechnique	98%	3%	5%	0%	1%
Véhicules	99%	1%	1%	1%	0%
Restauration, hôtellerie	78%	21%	4%	8%	5%
Technique du bâtiment	98%	2%	3%	2%	1%
Santé	100%	2%	1%	2%	0%
Bois, aménagement intérieur	99%	3%	0%	1%	0%
Informatique	63%	22%	64%	3%	0%
Métal, machines, montres	100%	3%	1%	0%	0%
Nature	100%	1%	1%	1%	0%
Planification, construction	89%	6%	29%	2%	0%
Vente, achat	94%	4%	7%	2%	1%
Transports, logistique, sécurité	100%	2%	1%	1%	0%
Économie, administration, tourisme	85%	12%	40%	3%	0%
Autres	85%	18%	16%	8%	6%

Figure 3: effets de la pandémie de Covid-19 sur la formation des apprentis par catégorie professionnelle.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées du sondage du «Pouls des places d'apprentissage» d'avril 2021. Le tableau montre, par mesure et catégorie professionnelle, la part (%) des apprentis de toutes les entreprises de formation interrogées dans la catégorie professionnelle considérée (plusieurs réponses possibles); les catégories professionnelles avec moins de 50 entreprises de formation sont regroupées sous «Autres».

⁴ En raison du faible nombre de réponses de Suisse romande et surtout du Tessin, ces deux régions linguistiques ont été regroupées.

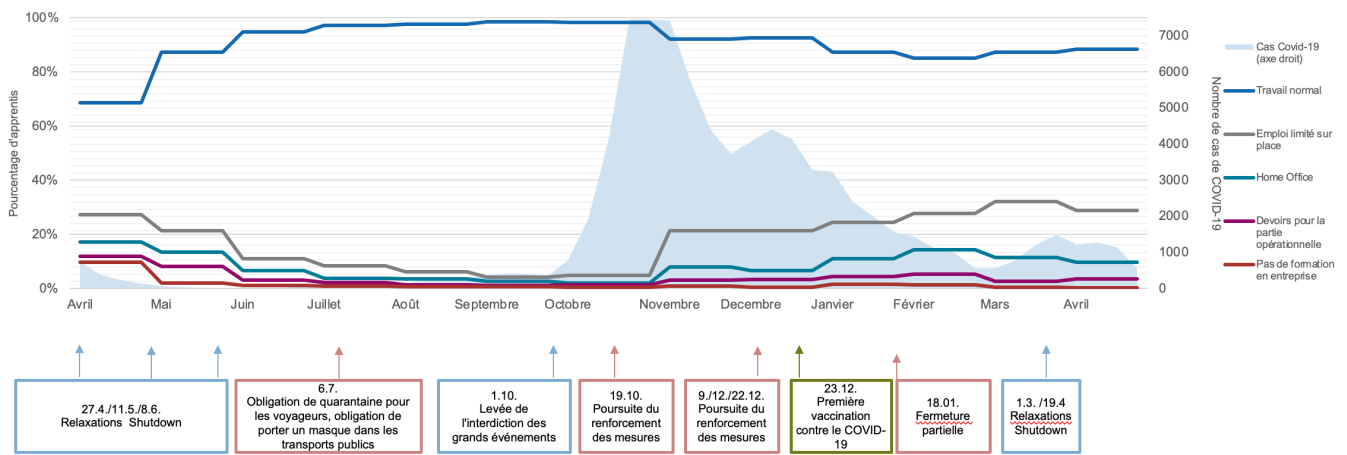


Figure 4: effets de la pandémie de Covid-19 sur la formation des apprentis au fil du temps.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d'apprentissage» réalisés entre avril 2020 et avril 2021. La figure présente, sur l'axe vertical à gauche, les parts (en %) de tous les apprentis couverts par les entreprises formatrices interrogées (plusieurs citations possibles) par mesure de formation en entreprise. L'axe vertical à droite représente les cas d'infection par le Covid-19 et par jour (moyenne hebdomadaire) d'avril 2020 à avril 2021.

Apprentis actuels (groupe 2)

La figure 3 montre, globalement, les effets de la pandémie sur la formation en entreprise des apprentis et par catégorie professionnelle. Avec une moyenne de 88% (87% en mars, 86% en janv.-fév., 98% en nov.-déc., 98% en juillet-oct., 91% en mai-juin, 69% en avril), les apprentis de la plupart des catégories professionnelles ont aussi travaillé normalement en avril (en respectant les consignes de sécurité de l'OFSP). De plus, 10% des apprentis (12% en mars, 13% en janv.-fév., 7% en nov.-déc., 3% en juillet-oct., 10% en mai-juin, 17% en avril) travaillaient de manière limitée sur place. 29% (32% en mars, 26% en janv.-fév., 21% en nov.-déc., 6% en juillet-oct., 16% en mai-juin, 27% en avril) des apprentis étaient du moins en partie en télétravail et cette part était relativement élevée – comme le mois précédent déjà – dans les catégories professionnelles «Informatique» (64%), «Economie, administration, tourisme» (40%) et «Planification, construction» (29%). Par rapport au mois de mars, la catégorie «Informatique» a connu un léger glissement de peu d'apprentis en télétravail (de 72% en mars à 64% en avril) à une présence plus limitée sur place (de 17% en mars à 22% en avril).

La part des apprentis recevant des devoirs à domicile pour la partie pratique de la formation en entreprise s'est montée, en avril, à 4% (3% en mars, 5% en janv.-fév., 3% en nov.-déc., 2% en juillet-oct., 6% en mai-juin, 12% en avril) et celle des apprentis sans formation en entreprise était de 0,3% (0,4% en mars, 1% en janv.-fév., 0,7% en nov.-déc., 1% en juillet-oct., 2% en mai-juin, 10% en avril). Ces parts étaient à nouveau comparativement élevées dans la catégorie «Restauration, hôtellerie» (5% sans formation en entreprise et 8% avec devoirs à domicile), la situation étant restée pratiquement inchangée par rapport au mois d'avant.

On constate des différences entre les régions linguistiques surtout dans la part d'apprentis avec présence limitée sur place et en télétravail, celle-ci étant plus élevées en Suisse alémanique (10% et 30%) qu'en Suisse latine (6% et 22%). Dans cette ré-

gion, la part des apprentis travaillant normalement (90%) est légèrement plus importante qu'en Suisse alémanique (88%).

La figure 4 montre l'évolution temporelle de ces parts en rapport avec les cas de Covid-19 quotidiens et les mesures des autorités. La situation des apprentis n'a que très peu changé au cours du mois écoulé. Les parts d'apprentis travaillant normalement dans le respect des mesures de protection de l'OFSP et recevant des devoirs à domicile pour la partie pratique de leur formation en entreprise ont très faiblement augmenté, tandis que celles des apprentis en télétravail avec présence limitée sur place ont légèrement reculé. L'effet des prochains assouplissements du 19 avril sur la situation des apprentis sera visible dans le sondage de mai du «Pouls des places d'apprentissage».

Mesures de quarantaine

Les règles de quarantaine en vigueur pour éviter des infections de Covid-19 provoquent des interruptions temporaires de la formation professionnelle de base des apprentis. 15% (autant qu'en mars, 18% en fév., 28% en janv., 38% en nov.-déc.) des entreprises interrogées ont indiqué, en avril, qu'au cours des quatre semaines ayant précédé le sondage, c'est-à-dire de la mi/fin-mars à la mi/fin-avril, que certains de leurs apprentis étaient en quarantaine. 4% (5% en mars, 7% en fév., 11% en janv., 14% en nov.-déc.) d'entre elles avaient également des formateurs en quarantaine durant cette période et 30% (29% en mars, 34% en fév., 47% en janv., 55% en nov.-déc.) des collaborateurs en quarantaine. Durant cette période, 3% des apprentis (autant qu'en mars, 4% en fév., 7% en janv., 11% en nov.-déc.), 1% des formateurs professionnels (autant qu'en mars, 2% en fév., 3% en janv., 4% en nov.-déc.) et 4% des autres collaborateurs (3% en mars, 4% en fév., 6% en janv., 8% en nov.-déc.) des entreprises interrogées étaient en quarantaine.

La situation sur le front des quarantaines dans les entreprises formatrices n'a donc pratiquement pas évolué par

rapport au mois précédent. Le fait que les entreprises interrogées indiquent que leurs apprentissages ont été autant impactés par les mesures de quarantaine en avril qu'en mars confirme cette thèse (1,66 sur une échelle de 1 «faible» à 5 «fort»; autant qu'en mars, 1,85 en fév., 1,86 en janv., 1,81 en nov.-déc.).

La manière dont les apprentis suivent leur formation pratique en entreprise lorsqu'ils sont en quarantaine n'a pratiquement pas non plus changé par rapport au mois précédent. En avril, les apprentis en quarantaine ont pu effectuer leur formation en entreprise à 63% en télétravail (61% en mars, 55% en fév., 48% en janv., 51% en nov.-déc.), 23% (24% en mars, 30% en fév., 32% en janv., 28% en nov.-déc.) ont reçu des devoirs à domicile pour la partie pratique de leur formation et 36% (35% en mars, 43% en fév. et en janv., 39% en nov.-déc.) n'ont pas suivi de formation en entreprise.

Effets sur les coûts et la productivité

Les entreprises sondées estiment que leurs *coûts de formation* ont plutôt augmenté en raison des changements entraînés par les confinements pour cause de pandémie (0,20 sur une échelle de -2 «coûts nettement inférieurs» à 2 «coûts nettement supérieurs»; 0,23 en fév., 0,20 en janv., 0,17 en déc., 0,20 en nov., 0,12 en oct., 0,13 en Sept.). Le diagramme de gauche de la figure 5 montre que les entreprises formatrices sont 36% (37% en fév., 42% en janv., 40% en déc.) à attribuer ce changement aux mesures de protection, 15% (16% en fév., 18% en janv., 21% en déc.) aux mesures de quarantaine, 25% (24% en fév., 17% en janv. et déc.) à l'encadrement plus difficile des apprentis et 14% (autant qu'en fév., 13% en janv., 12% en déc.) à l'infrastructure (p. ex. pour le télétravail); 10% (autant qu'en fév., janv. et déc.) des changements ayant d'autres causes.

Les entreprises sont d'avis que la *productivité* des apprentis a plutôt diminué depuis le début de la pandémie (valeur de -0,33

sur une échelle de -2 «productivité nettement plus faible» à 2 «productivité nettement plus élevée»; contre -0,35 en fév., -0,34 en janv., -0,29 en déc., -0,28 en nov., -0,07 en oct., -0,09 en sept.). La barre de droite dans le diagramme de la figure 5 montre que les entreprises formatrices interrogées sont 37% (33% en fév., 36% en janv., 31% en déc.) à attribuer ce changement au fait que les contenus de l'apprentissage sont plus difficiles à transmettre en télétravail, 17% (21% en fév. et en janv., 23% en déc.) au fait que ces contenus ont été transmis avec du retard, voire pas du tout et 33% (34% en fév., 30% en janv., 31% en déc.) à la désécurisation ou à la démotivation des apprentis, 13% (12% en fév., 13% en janv., 16% en déc.) à d'autres causes.

Les estimations des entreprises en matière de coûts de formation et de productivité n'ont ainsi pratiquement pas changé par rapport au mois précédent. Les difficultés rencontrées pour transmettre les contenus de l'enseignement en télétravail et l'encadrement plus compliqué ont gagné en pertinence.

Rattrapage de la matière manquée

La figure 6 montre si les entreprises pensent que les apprentis sont en mesure de rattraper la matière manquée en raison de la pandémie de Covid-19 durant le reste de leur apprentissage et compare ces résultats avec l'évolution des cas de contamination et les mesures de lutte. En avril, les entreprises étaient toujours d'avis que les apprentis ne sont plus en mesure de rattraper totalement la matière manquée dans la *formation en entreprise* (4,00 sur une échelle de 5, pour «peut certainement être rattrapé»; 4,02 en mars, 3,93 en janv.-fév., 4,16 en nov.-déc., 4,26 en juillet-oct., 4,15 en mai-juin, 4,10 en avril).

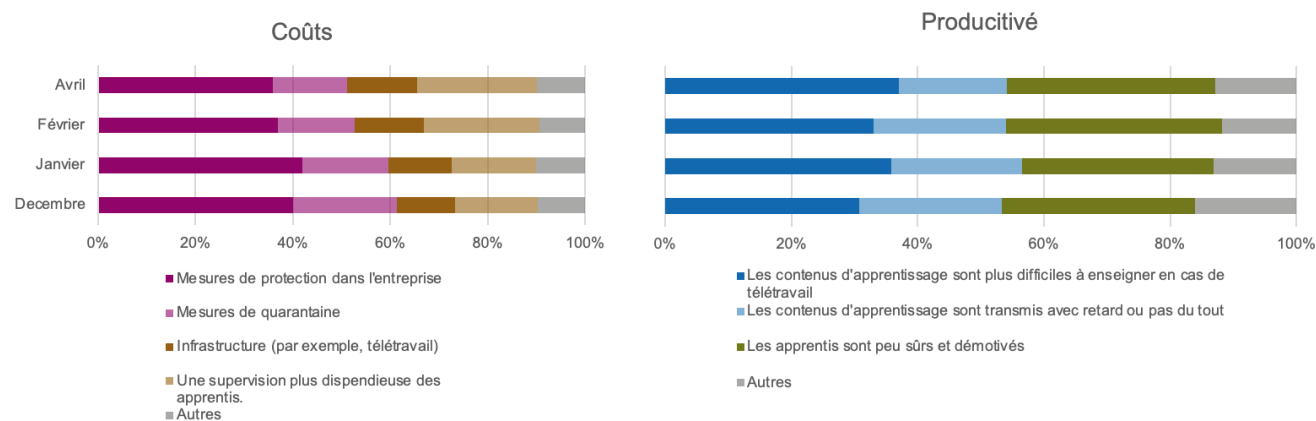


Figure 5: raisons des changements dans les coûts de la formation et de la productivité des apprentis.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages du «Pouls des places d'apprentissage» de décembre 2020, janvier 2021, février 2021 et avril 2021. Les graphiques montrent, pour chaque mois et, séparément, pour les coûts de formation et la productivité, la part des raisons de modifications dues au Covid-19 dans une entreprise formatrice moyenne.

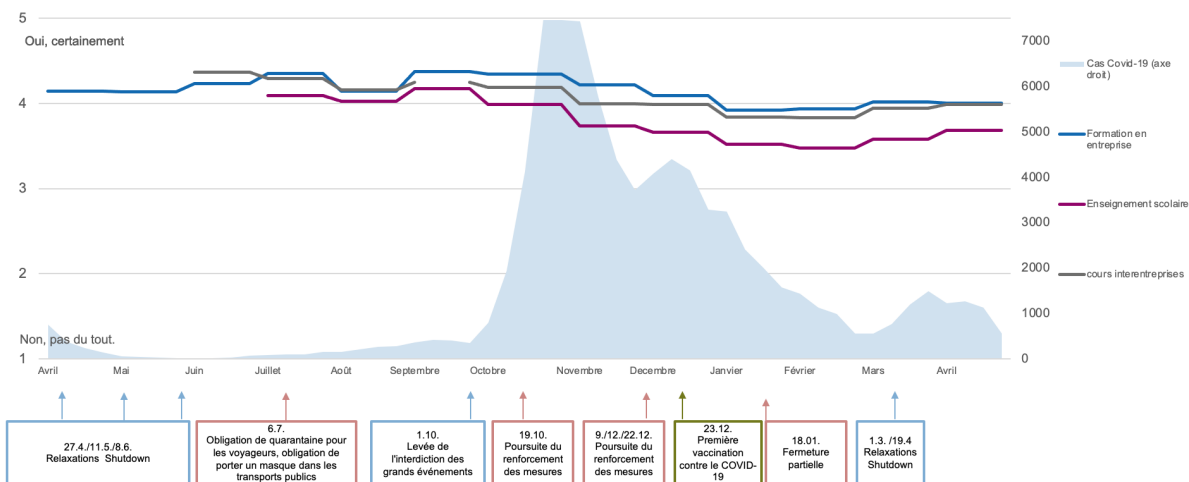


Figure 6: rattrapage de la matière manquée en raison de la pandémie de Covid-19.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d'apprentissage» réalisés entre avril 2020 et avril 2021. Le graphique montre, sur l'axe vertical à gauche, si les entreprises pensent que les apprentis ne parviendront assurément plus (1) ou assurément (5) à rattraper la matière manquée. L'axe vertical à droite représente les cas d'infection par le Covid-19 par jour (moyenne hebdomadaire) d'avril 2020 à avril 2021.

S'agissant des *cours interentreprises*, les entreprises évaluent la situation de manière pratiquement identique (3,99; 3,94 en mars, 3,84 en janv.-fév., 3,99 en nov.-déc., 4,13 juillet-oct., 4,24 en mai-juin, 4,12 en avril), tandis qu'elles sont quelque peu plus pessimistes pour la *formation scolaire* (3,68; 3,58 en mars, 3,50 en janv.-fév., 3,52 en nov.-déc., 3,95 en juillet-oct.). En avril, les entreprises ont donc regagné un peu confiance quant au fait que les apprentis seront en mesure de rattraper la matière manquée dans le cadre de la formation scolaire et des cours interentreprises, tandis que la valeur pour la formation en entreprise est quasiment restée stable. 36% (37% en mars) des entreprises interrogées ont pris des mesures destinées à soutenir les apprentis à rattraper ce qu'ils ont manqué durant leur apprentissage. Cette part est nettement plus importante qu'en avril 2020, lorsque 21% des entreprises avaient pris des mesures. La figure 7 montre qu'en avril 2021, les entreprises ont choisi d'aider leurs apprentis en assurant un encadrement plus intensif par leurs formateurs et formatrices (67%, 70% en mars) et en leur ménageant plus de temps pour l'apprentissage dans l'entreprise (67%, 63% en mars), afin qu'ils puissent rattraper le retard pris en cours d'année.

Les entreprises ont par ailleurs été interrogées sur les apprentis les plus touchés par la pandémie de coronavirus. La part des entreprises selon lesquelles tous les apprentis sont touchés dans une même mesure a encore augmenté en avril (à 46%; 38% en mars, 41% en fév., 43% en janv., 47% en déc.). Les apprentis les plus fréquemment identifiés comme étant les plus touchés sont les plus faibles (30%, 36% en mars, 37% en fév., 32% en janv., 28% en déc.), mais la fréquence est ici moindre que pour le mois précédent. La part des entreprises qui estiment que les plus touchés sont les apprentis de dernière année (23%; 24% en mars, 26% en fév., 19% en janv., 17% en déc.), ceux qui se trouvent en milieu d'apprentissage (6%; 8% en mars, 7%

en fév., janv. et déc.) ou ceux qui sont en première année (18%; 19% en fév. et mars, 20% en janv., 18% en déc.).

Apprentis en dernière année

Les apprentis en dernière année sont sur le point de débiter le processus de qualification qui, cette année aussi, doit, si possible, se dérouler comme de coutume. Les entreprises interrogées sont d'avis que cela est possible (valeur de 4,26 sur une échelle de 1 «définitivement pas» à 5 «définitivement oui»; 4,22 en mars, 4,07 en fév.). Elles ont en revanche des doutes quant au fait que tous les apprentis auront une chance équitable si le processus de qualification se déroule comme à l'accoutumée (valeur de 3,94 sur une échelle de 1 «définitivement pas» à 5 «définitivement oui»; 3,85 en mars, 3,92 en fév.). Cette valeur était légèrement inférieure à leurs estimations quant à l'égalité des chances du processus de qualification avant le Covid-19 (4,29).

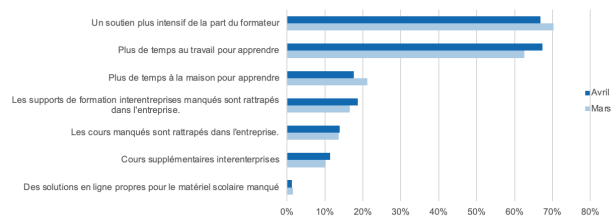


Figure 7: mesures des entreprises pour soutenir les apprentis afin qu'ils rattrapent la matière manquée

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées du sondage du «Pouls des places d'apprentissage» de mars et d'avril 2021. Le graphique montre, par mesure, la part des entreprises formatrices (en %) de toutes les entreprises interrogées.

Par rapport au mois précédent, les entreprises sont devenues à nouveau plus optimistes sur l'égalité des chances de tous les apprentis aux examens 2021. C'est dans la catégorie «Formation, social» que l'égalité des chances est jugée la plus faible, tandis que la construction se montre particulièrement critique quant à la possibilité d'organiser la procédure de qualification comme d'ordinaire.

Conséquences sur les entreprises formatrices et les apprentis

En avril aussi, les entreprises interrogées et leurs apprentis n'ont pas été touchés dans une même mesure par la pandémie de Covid-19. Néanmoins, les changements par rapport aux mois précédents sont faibles. La figure 8 montre que dans 94% des entreprises (93% en mars, 94% en janv.-fév., 95% en nov.-déc., 89% en juillet-oct., 86% en mai-juin, 76% en avril), le travail était effectué dans le respect des mesures de protection

prescrites par l'OFSP. La part des entreprises avec du personnel au chômage partiel, apprentis compris, a légèrement diminué (à 4%; 6% en mars, 7% en janv.-fév., 4% en nov.-déc., 9% en juillet-oct., 22% en mai-juin, 21% en avril), tandis que celle où les mesures de protection touchent surtout les apprentis est restée stable (15%; autant qu'en mars, 16% en janv.-fév., 11% en nov.-déc., 9% en juillet-oct., 16% en mai-juin, 23% en avril). Lorsqu'on compare les effets actuels de la pandémie sur les entreprises avec ceux de l'année dernière, on constate que leur situation s'est sensiblement améliorée depuis lors. La part des entreprises victimes de fermetures temporaires ordonnées par les autorités et qui risquent de devoir abandonner leur activité est à un niveau très bas, mais toujours presque aussi élevé que l'an dernier.

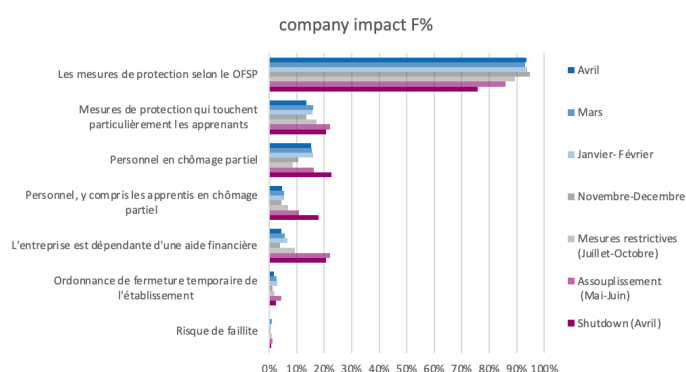


Figure 8: impact de la pandémie de Covid-19 sur les apprentis et leurs entreprises de formation.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d'apprentissage» réalisés entre avril 2020 et avril 2021. Le graphique montre, par effet de la pandémie de Covid-19, la part d'entreprises concernées (en %) de toutes les entreprises interrogées.

Données et représentativité

2525 entreprises de formation (2603 en mars, 2568 en fév., 2466 en janv., 2500 en déc.) de tailles variées, de tous les cantons et de toutes les catégories professionnelles, ont participé au «Pouls des places d'apprentissage» de avril 2021. Des personnes exerçant différentes fonctions dans ces entreprises ont répondu aux questions; parmi celles-ci, on trouve aussi bien des formatrices et formateurs professionnels que des spécialistes des ressources humaines ou des directeurs et directrices. Comme en tout 44 660 entreprises formatrices ont été contactées pour le sondage en avril, le «Pouls des places d'apprentissage» a réalisé un taux de retour de 5,65% (5,83% en mars, 5,52% en janv., 5,60% en déc.). Le calcul du taux de retour n'est toutefois pas exact, le sondage n'étant pas seulement envoyé directement à cette liste d'entreprises formatrices, mais également diffusé sur d'autres canaux.

Les entreprises formatrices interrogées couvrent en tout 2,65% (2,85% en mars, 2,80% en fév., 2,69% en janv., 2,72% en déc.) de toutes les entreprises formatrices en Suisse. La couverture

pour la Suisse alémanique (3,44%; 3,53% en mars, 3,60% en fév., 3,50% en janv., 3,54% en déc.) est meilleure que celle de la Suisse latine (1,30%; autant qu'en mars, 1,64% en fév., 1,41% en janv., 1,58% en déc.). Les grandes entreprises sont en outre plutôt surreprésentées par rapport aux PME. Le procédé de pondération utilisé⁵ corrige toutefois les différences de représentativité d'après la taille des entreprises, les régions linguistiques et les secteurs professionnels.

Les entreprises formatrices interrogées proposent, ensemble 22 793⁶ places d'apprentissage (26 170 en mars, 21 668 en fév., 21 699 en janv., 23 158 en déc.) dans les régions et les catégories professionnelles.

⁵ Des informations détaillées sur la méthode de pondération utilisée sont fournies dans la fiche «Pondération et représentativité des résultats»: <https://doi.org/10.3929/ethz-b-000454763>.

⁶ Le nombre d'apprentis dans une entreprise formatrice n'est demandé que lors de la première participation au sondage (et non chaque mois). Ces données ont toutefois été à nouveau relevées dans toutes les entreprises participantes à partir du sondage de mars, afin de refléter les fluctuations intermédiaires du nombre d'apprentis.

Vous trouverez de plus amples informations sur www.lehrstellenpuls.ch.

Remerciements

Nous remercions toutes les entreprises formatrices ayant participé à ce sondage. De même, nous adressons nos remerciements aux organisations suivantes, qui soutiennent ce projet de recherche:

- Allpura
- Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA)
- GastroSuisse / HotellerieSuisse
- Enveloppe des Edifices Suisse
- Hotel & Gastro formation
- Kunststoff Schweiz
- login Formation professionnelle SA
- ortra intendance suisse
- ortra santé
- Union Professionnelle Suisse de la Viande (UPSV)
- Conférence suisse des offices de la formation professionnelle (CSFP)
- Conférence suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CDOPU)
- Union patronale suisse
- Société Suisse des Entrepreneurs
- Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec)
- Association Suisse pour la formation professionnelle en logistique (ASFL SVBL)
- SPEDLOGSWISS
- Swiss Textiles
- swissmem formation professionnelle
- swissceramics, Association Céramique Suisse
- Association Polybau

Contact

ETH Zurich
Prof. Dr Ursula Renold
Chaire de systèmes éducatifs
www.ces.ethz.ch →

Pouls des places d'apprentissage info@lehrstellenpuls.ch → www.lehrstellenpuls.ch →